



Assemblée Générale du Comité de Champagne en date du 28 septembre 2019

A 10 h 45 le Président Jean-Pierre POTTELETTE déclare ouverte cette assemblée générale pour laquelle 16 clubs sont présents ou représentés

Absent et non représenté mais excusés les clubs de Marle et Saint Dizier.

Tous les membres du Bureau et 3 membres de la CRED dont son président Monsieur Paul LAVAUUR sont présents.

De plus, cette assemblée est honorée de la présence de Monsieur Patrick BOGACKI président de la FFB accompagnée de Valérie SAUVAGE APR du Comité de Champagne.

Après avoir remercié tous les membres présents, le Président rappelle la liste des bridgeurs malheureusement décédés au cours de la saison passée :

Gilbert NIVOIS et Jean SANVOISIN du club de Châlons en Champagne.

Michel LETRILLART des clubs de Villers Cotterêts et Soissons.

Catherine MAUMEJEAN, Jacques RENARD, Jacques BENOIT et Jacqueline LAVAUUR du CBRC.

Françoise BERSON, Serge IDEE et Jean DAQUAI du Club de Soissons.

Jacqueline CLEMENT, Gérard DELOURME, Monique FRANCHETEAU et Madeleine CHARLIER du club de Laon.

Annick GENET du club d'Epernay.

Après avoir fait ratifier le compte-rendu de l'AG du 15 septembre 2018, pour lequel il n'y a eu aucune modification, le Président donne lecture de son rapport moral.

1) RAPPORT MORAL

Je salue la présence pour la première fois à notre Assemblée des nouveaux présidents(e) élu(e)s en cours de saison : Nicole MENARD à Epernay et Bruno WAFFLARD à Soissons sans oublier Annick CONRAUX absente aujourd'hui pour la bonne cause, puisqu'elle participe ce jour même à une manifestation pour recruter. Je les félicite pour leur élection, les remercie pour leur engagement et les assure du soutien et de l'aide du Comité.

Notre vice-présidente, Béatrice LARQUET, a démissionné de la présidence de Laon, poste qu'elle assumait depuis 15 ans. La nomination de son remplaçant aura lieu lundi.

Je la félicite pour avoir dirigé son club avec brio et en même temps j'adresse une pensée amicale à Philippe SIMON et à Bernard LEMBROUCK qui ont passé le relais.

J'exprime également la gratitude du Comité envers les personnes qui sont en responsabilité tant au Bureau que dans les clubs et envers tous les bénévoles, Jérôme ABRAN qui, comme depuis bien longtemps, continue d'assurer l'intendance à chacune de nos réunions, et une fois de plus aujourd'hui, avec tout le talent qu'on lui connaît, ainsi qu'envers tous les bénévoles du bar : Nicole MENARD, Patrick GUY et Véronique RENAUD, les ménages ZIMMERMANN et BOULET, Sybille ALTMAYER et Jérôme ABRAN, Annie CAZABAT, Claudie MERIGEAU, Catherine VIRET-LECOCQ Maryse VOILQUIN,

Yvette MANGEONJEAN, Isabelle GUYOT, Marc NOEL, Jacques PETIT, Emilie LANDAIS, Nathalie, Minh, Sandrine et Corinne.

Je rappelle que Claudie MERIGEAU, pour convenances personnelles, a présenté sa démission en tant que secrétaire générale du Comité, en cours de saison. Je lui ai demandé d'assurer la fonction jusqu'à cette A.G. Pour la remplacer, comme les statuts (article 13) ne stipulent rien en cas de vacance du secrétaire général, j'ai demandé à Lionel MASSE, qui en a tout à fait les compétences, d'assurer la fonction jusqu'à la fin de la mandature. Il sera secondé par Nathalie COUBARD-PLUOT déléguée à la communication.

Conformément à l'article 12, Lionel en tant que 1^{er} Vice-Président a assuré mon intérim en mars-avril.

Pour être tout à fait raccord avec les statuts nous aurions dû élire, aujourd'hui, une déléguée des joueuses non « première série » en remplacement d'Arlette SIMON. Comme nous avons omis de le mettre à l'ordre du jour, nous convoquerons spécialement une AG en novembre, en même temps que le CR pour procéder à cette élection. Appel sera fait d'ici là aux candidatures.

Vu que la mandature ne court plus qu'un an, et qu'ils étaient seulement membres suppléants de la CRED, il n'est pas utile de pourvoir au remplacement de Philippe SIMON et de Jean-François MENUT.

Dans un an nous aurons à élire ou réélire tout le monde obligatoirement.

Je terminais le rapport moral l'an passé sur une note plutôt pessimiste, qui a même fait grincer quelques dents, sans doute parce que c'était mon humeur du moment mais aussi parce que l'observation de l'évolution du comité et celle de nos clubs ainsi que le relationnel entre eux, vue avec un certain réalisme, n'engageait pas à l'optimisme.

Les choses se sont encore dégradées en ce qui concerne :

- la participation à l'interclubs où, malgré mes exhortations, nous avons encore perdu une équipe et où – c'est ce qui chagrine le plus – pas moins de quatre clubs n'ont présenté aucune équipe. Fin 2017, il était demandé à chaque club un objectif basé sur 1 équipe pour 16 licenciés. Notre ratio est aujourd'hui de 1 pour 19.5 ce qui est nettement moins performant que la moyenne nationale qui doit se situer aux alentours de 1 pour 17. Les objectifs fixés étaient sûrement trop ambitieux. Il faut réajuster la mire au niveau de 1 pour 17 pour parvenir à 65 équipes. Et cet objectif sera atteint si tous les clubs jouent le jeu. Rappelons que **les clubs de moins de 30 licenciés peuvent faire appel à des joueurs d'autres clubs du comité pour constituer une ou plusieurs équipes (RNC Art42).**

- Les compétitions par paires catégories Excellence et Honneur et assimilées où nous avons encore perdu 15 paires – soit près de 5%.

- Les compétitions par quatre en promotion où la perte est de 8 quadrettes – soit presque 15 %. Je réitère l'appel déjà lancé par Jean LORIN et évoqué maintes fois dans nos réunions : la nomination dans chaque club d'un responsable spécifique des compétitions, lui-même compétiteur averti, chargé de faciliter la formation des équipes et de susciter l'émulation.

- La participation aux tournois de clubs : 1000 paires en moins sur 22000, donc 4,7 %. La FFB sensible à cette hémorragie, car les tournois de régularité constituent une part importante de ses subsides, a mis sur pieds la Coupe de Clubs pour fidéliser la clientèle des tournois de clubs. L'idée est excellente ; cependant, pour sa réussite, il serait souhaitable que les clubs en fassent la publicité et n'oublient pas de publier régulièrement le classement général après

chaque tournoi afin de stimuler les participants. Indépendamment des tournois réservés à cette compétition, les clubs pourraient varier la formule des tournois, réinstaurer les coupes de régularité qui avaient cours autrefois et qui étaient parfois dotés de points-cadeaux.

Au travers de tous ces chiffres issus du Tableau de bord, nous entrevoyons cependant quelques lueurs d'espoir :

- d'abord les effectifs : +1.23% -15 licences- c'est peu mais, après plusieurs saisons en perte, ça fait plaisir. Ce résultat est malheureusement écorné du fait du départ, ou plutôt du retour au Comité de l'Yonne-Aube-Seine et Marne du B.C Briard. L'accord a été donné à la demande des présidents concernés. Cela se traduit donc par une perte sèche sur les cotisations d'environ 1000€ qu'il va falloir compenser d'une manière ou d'une autre et si possible en recrutant même si les licences accordées la première année sont gratuites.

- Ceci amène donc à évoquer le recrutement. En plus de la désormais traditionnelle campagne radio, la FFB nous a gratifiés cette année d'un bel outil, la Bridge Box. Nous invitons les clubs qui ne l'ont pas déjà fait à s'en doter. Il nous en reste 3 en stock au Comité, au prix de 6 €. Comme vous le savez le comité a décidé de prendre en charge moitié de la dépense (420 €). C'est la pierre du Comité apportée à l'édifice. A mi-septembre, 9 clubs étaient inscrits à l'opération Bridge Box et la Champagne faisait partie des 14 comités ayant franchi la barre de 50% de clubs inscrits.

- La participation aux compétitions par paires catégories « espérance » et « promotion », grâce à l'opération « districts » a progressé de près de 150 % sur trois épreuves open, mixte et espérance. Voilà au moins un objectif atteint. Il convient d'associer à ce succès les clubs qui se sont investis dans l'opération : Epernay et Sézanne ensemble, Vitry-le François, Châlons en Champagne, Charleville Mézières, Laon, Château-Thierry. Grand merci à eux. L'opération sera reconduite.

- Parallèlement, est-ce un hasard, ou n'est ce pas plutôt la conséquence de l'élan donné par l'opération précédente ? Nous enregistrons une progression de 9% sur les trois autres épreuves « promotion » (en dames et seniors).

- Grâce à cela le taux de participation aux compétitions de nos licenciés est passé de 42.5%, score dérisoire, à 50.2% qui est dans la bonne moyenne.

Je regrette de devoir vous infliger tous ces chiffres et statistiques, mais à mes yeux ils sont nécessaires pour expliquer mes préoccupations partagées par les membres du Bureau à savoir :

- gérer nos structures et en particulier le secrétariat dont il ne vient à personne l'idée de critiquer ni l'utilité, ni l'efficacité,
- visiter les clubs à l'occasion de leurs A.G ou des fêtes qu'ils organisent,
- organiser matériellement les compétitions,
- former nos arbitres et nos éducateurs,
- gérer nos finances pour finir de régler l'achat de la Maison du Bridge, notre patrimoine commun, en payer les charges, et verser notre contribution à la Fédération, dont je juge exagérées, même si elles s'avèrent nécessaires, les hausses de tarifs qui dépassent toujours l'inflation et qui nous empêchent d'ajuster les nôtres qui seraient, nous le verrons dans le rapport financier, tout autant nécessaires.

Je rappelle les actions engagées cette saison :

- La mise en route des districts.
- La nomination de Valérie SAUVAGE, avec l'approbation de la FFB, au poste de APR. Valérie a pris sa fonction avec sérieux et a organisé trois réunions pour les formateurs : une avec Jean-Pierre DESMOULINS, alors directeur de l'UB, une avec Sabine ROLLAND elle-même APR du Val de Seine, et une où elle-même a développé le thème des « enchères de chelem après ouverture à Sans-Atout ». Ces réunions ont été bien suivies et ce n'est pas trahir l'opinion des participants que de dire qu'elles furent très intéressantes et très formatrices. C'était d'ailleurs leur but.
- L'opération rénovation des écrans est terminée. Fini les fermetures inopportunes des guichets. Nous disposons maintenant de 24 écrans en parfait état.
- Réaménagement du bureau des arbitres, qui peuvent maintenant traiter deux épreuves simultanément et dupliquer des données en même temps.
- Réaménagement du bureau de la secrétaire. Réaménagement de ses horaires.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT FINANCIER

Jean-Luc CORPART, trésorier, commente les différents documents du dossier remis aux participants :

- comptes de l'exercice et bilan
- rapport du vérificateur aux comptes
- budget 2019/2020.

Après en avoir lu et discuté le contenu, à l'unanimité l'assemblée donne quitus au trésorier.

Remarque :

a) Précisions concernant le budget :

Il est prévu l'installation d'écrans pour affichage en direct des résultats et autres informations durant les épreuves. Un devis a été établi à l'instigation de Minh comprenant la mise en place d'un écran dans chaque salle plus un dans le hall d'entrée ainsi que les équipements annexes nécessaires. Ce devis d'un montant de 8200 € environ est accepté par tous les membres présents ; la somme correspondante sera inscrite au budget 2019/2020 puisque le Comité doit financer seul cet investissement.

b) « Projections financières » :

L'emprunt concernant l'achat de la « maison du bridge » se termine en février 2020. Si cela diminuera la charge, il faudra envisager dès que possible le remboursement dû aux clubs ayant participé à cet achat : Charleville, Laon et Marle.

c) Compte de résultat :

Monsieur Jean-Luc CORPART, trésorier du Comité, indique qu'il souhaiterait dresser un bilan consolidé du Comité lors de la prochaine A.G. mais qu'il doit disposer, pour ce faire, du bilan chiffré de chaque club. Proposition acceptée par tous.

3) CRED :

Monsieur Paul LAVAUUR en sa qualité de Président de cette instance, signale la « sérénité » qui apparemment règne dans notre Comité de Champagne puisqu'il n'a été saisi d'aucun litige cette année ; ce dont il se réjouit. Il rappelle cependant qu'au sein de chaque club doit être constitué un « comité d'éthique » censé régler les problèmes et conflits en premier lieu.

4) ORGANISATION DES EPREUVES :

Minh détaille l'organisation des épreuves nouvelles ou modifiées selon les catégories et reprecise :

- Coupe des clubs : possibilité de jouer dans plusieurs clubs mais classement établi d'après les performances d'une paire dans le même club et non un cumul de résultat.
- Coupe de France : elle se déroule en 2 mi-temps de 16 donnes en éliminatoires et 3 tiers temps de 10 donnes à partir de la finale de Comité.
- Mixte/2 : une catégorie DN2 est créée dès cette année en fonction des résultats obtenus par les paires lors des finales de ligue de l'année passée.
- Dames/2 : cette épreuve est totalement réorganisée ; les paires entreront en lice selon leurs indices. Problème cependant : les épreuves doivent se dérouler en semaine (dérogation possible pour les « actives »).

Après avoir remercié les différents intervenants, le Président profite de la présence de Monsieur BOGACKI Président de la FFB pour lui céder la parole.

5) INTERVENTION du PRESIDENT de la FFB :

Patrick Bogacki salue l'assemblée et le président du Comité puis indique qu'il sera bref mais qu'il désire apporter quelques précisions concernant :

- Classement des joueurs : sujet polémique s'il en est... mais dont le nouveau mode ne serait pas encore établi définitivement.
- Box : il invite les présidents à faire de la publicité à propos de cet outil simple, pratique, à prix modique, destiné au recrutement de nouveaux adeptes du bridge. Il révèle que les clubs ayant réussi la meilleure « propagande » constatée pourront être récompensés financièrement.
- Travaux de la FFB : un réaménagement du siège de celle-ci va être revu afin d'avoir un meilleur accès, un accueil et des espaces améliorés.
- Recrutement à outrance : Pour tenter d'enrayer la baisse des effectifs, de nombreuses opérations, idées, initiatives sont lancées :
 - * organiser des tournois (simultanés ?) en soirées selon l'exemple réussi de l'open de France
 - * participer aux divers forums associatifs
 - * pourquoi ne pas établir un classement actualisé dans les clubs ?

Il conclut son intervention par 3 remarques :

- les délais d'inscription à la Coupe de France sont trop prématurés en Champagne selon lui,
- la licence « loisirs » instaurée précédemment est abandonnée car elle entrainerait des aspects pervers,
- la participation de clubs non affiliés à certaines rencontres espérant ainsi recruter..... (avis personnel de l'intervenant).

Jean-Pierre POTTELETTE remercie le Président de la FFB et enchaîne en abordant le sujet :

I) Questions diverses :

- Stage de formation des arbitres :
Une demande est formulée sur ce sujet par certains clubs. Minh, en charge de ce domaine, indique que l'organisation dépend du nombre de personnes intéressées. Il accepte d'en organiser un dès cette année à condition d'avoir au moins 8 inscrits.
- Monsieur DAZY en tant que Président de la Maison du Bridge demande à ce qu'une réunion soit organisée pour cette instance lors du prochain CR prévu le 15 novembre 2019.

Avant de conclure cette réunion, le Président détaille le palmarès des équipes du Comité qui se sont distinguées en Ligue et au plan National.

Dames/4 Division Nationale : Sauvage V. vice-championne de France.

Dames/4 Excellence : Guyot I., Voilquin M., Pasquet M.F, Lodde M., 2^{ème} en ligue et 4^{ème} en National.

Trophée de France : Lautier B., Puberl C., Lorenzi J., Frognet J.E 2^{ème} (11^{ème} en national)

Dames/2 Honneur : Bungereoth U. et Freyhubert F. 1^{ères}

Mixte/2 Excellence : Sauvage V. et Bogacki P. 1^{er}

Mixte/2 Honneur : Viard G. et Leboeuf A. 4^{ème}

Laffineur F. et Bernard C. 3^{ème} (3^{ème} en national)

Open/4 Excellence : Forthofer R., Gobron L., Monmarthe R., Lorin J., Sauvage J.L. et Bauchet E. 2^{ème}, 4^{ème} en national accèdent à la DN4

Senior Open/2 Excellence : Bogacki P. et De Luna P. 2^{ème}

Dames/2 Excellence : Sauvage V. et Rolland S. 1^{ère}

Coubard-Pluot N. et Seguin P. 2^{ème}

Dames/4 Honneur : Richard C., Genin A., Leseultre F., Cazabat A., Maillard M.F 2^{ème}

Zimmermann M.P., Leheutre N., Robert M.C., Mangeonjean Y. 3^{ème}

Dames/4 Promotion : Richard M., Pocquet B., Maudière F., Prud'homme N., Médard H., Pietrement J. 3^{ème}

Mixte/4 Excellence : Bogacki P., Sauvage V., Caralp P. et 3 joueurs extérieurs, 3^{ème}

Mixte/4 Honneur : Sagot G., Mr et Mme Beviere, Lenormand B., Menetrier B. et Desneux L. 1^{er} (9^{ème} national)

Mrs et Mes Pla et Rambeau 3^{ème}

Open/2 Excellence : Gobron L. et Thevenin J.Y 1^{er}

Open/2 Promotion : Aubineau M. et Rabbe P. (3^{ème} en national)

Senior Mixte/2 Excellence : Mr et Mme Thevenin 2^{ème}

Senior Mixte/2 Honneur : Mr et Mme Beviere 3^{ème}

Senior Open/2 Honneur : Dagonnet B. et Trap J. 3^{ème}

Senior Mixte/4 Honneur : Leroy Sternberg M., Herbert r., Lemaitre R., Pavol M., Mr et Mme Vallez 2^{ème}

Senior Open/4 Honneur : Viard G., Mr et Mme Beviere, Habets A., Moncomble S. 1^{er}

Thill M.J, Dion M.C, Sayart J., Leroux M., Mesureur E., Vanneroy G. 2^{ème}

DN3 : Goubet H. et Caralp P. 3^{ème}

DN4 : Bussenot P.E, Goubet H., Caralp P., Salvador R. + 2 joueur extérieurs 2^{ème} 1^{er} national

Espérance/2 : Ancelin Y. et Fiard P. 1^{er} national

Scolaire niveau 2B : Sacha Piquet Le Flohic et Kyle Olivier 1^{er} national

Ces deux gamins nous ont apporté une des plus belles joies de la saison. Il me plait de clore cette A.G sur cette note gaie.

L'ordre du jour étant épuisé à 12 h 30 le Président déclare la réunion terminée et invite les membres à partager le verre de l'amitié.

Lionel MASSE

